



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Note aux médias

Naissance de louveteaux dans le Jura vaudois

La naissance d'au moins cinq louveteaux a été constatée récemment dans le Jura vaudois, dans la région du Marchairuz. Les opérations de suivi du canidé et d'accompagnement des éleveurs mis en place par le Département de l'environnement et de la sécurité (DES) se poursuivent.

Les recherches conduites par le DES ont permis d'attester que la meute située dans la région du Marchairuz s'est reproduite pour la deuxième année consécutive depuis 2019. La naissance d'au moins cinq louveteaux a été confirmée par le biais de pièges vidéo en date du 23 juillet. Quatre loups de taille adulte sont également observés actuellement dans cette région.

Suivi et accompagnement renforcé dans le Jura vaudois

Une attaque par la meute précitée s'est par ailleurs produite jeudi dernier sur un troupeau de vaches allaitantes. Celle-ci n'a heureusement pas provoqué de dommages au bétail.

Des mesures de protection sont en cours de test avec les éleveurs concernés dans la région du Marchairuz pour prévenir toute éventuelle nouvelle attaque.

En application du Plan loup de la Confédération, un suivi attentif de la situation est assuré dans le canton par le DES, qui s'appuie sur les surveillants permanents de la faune et de leurs partenaires, notamment les surveillants de la faune auxiliaires et la Fondation KORA, spécialisée dans l'écologie des carnivores et la gestion de la faune sauvage. En collaboration avec Prometerre, Agridea et la Fondation Jean-Marc Landry, l'Etat a par ailleurs renforcé l'accompagnement qu'il assure pour la protection des troupeaux dans le Jura vaudois.

Chiens en laisse

Le canton rappelle par ailleurs que les chiens doivent être tenus en laisse dans les pâturages occupés par du bétail (selon le règlement d'exécution de la Loi sur la faune du 1^{er} juillet 2019).

Dans la mesure du possible, il recommande aux promeneurs avec un chien, même tenu en laisse, d'éviter les pâturages occupés par du bétail.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juillet 2020

Renseignements complémentaires: Marco Danesi, communication DES, 021 316 40 27